

CHUTE MORTELLE: l'école en question

► Une expertise est en cours pour comprendre les circonstances du décès accidentel d'un enfant de 6 ans, samedi

► Deux jours après la chute mortelle qui a coûté la vie à un enfant de 6 ans, les scellés judiciaires sont toujours apposés sur la porte de l'école des devoirs coranique Dar Al Ouloum, à Saint-Josse-ten-Noode. Ce, pour une durée indéterminée, le temps que les pompiers bouclent une expertise sur les conditions de sécurité de l'établissement.

Samedi, vers 14 h, l'enfant, d'origine guinéenne, aurait demandé à quitter le cours pour aller aux toilettes. Il serait alors monté sur une balustrade surplombant l'escalier et aurait fait une chute du deuxième ou du troisième étage.

L'intervention des secours n'a pu permettre de sauver la

vie de l'enfant, victime d'une fracture du crâne. Selon le parquet de Bruxelles, personne n'a été témoin direct de la chute et "les circonstances de l'accident ne sont pas claires".

LE DRAME A provoqué un émoi intense au sein de la communauté de cette école des devoirs, ouverte les mercredi, samedi et dimanche. "C'est un choc énorme, on préfère ne pas s'exprimer pour le moment", indique à la DH un des coresponsables de l'école Dar Al Ouloum, qui donne cours aux enfants et adultes depuis de nombreuses années. Il s'agit d'un établissement privé, géré par une association.

Hier, des responsables de

l'école et le bourgmestre Emir Kir (PS) se sont rendus chez les parents de la victime, à 1000 Bruxelles, où ils habitent depuis peu, en provenance de Saint-Josse-ten-Noode. Hier soir, la famille s'est réunie "dans la discrétion", selon le bourgmestre.

L'enfant était scolarisé à l'établissement communal La Nouvelle École, située place Saint-Josse. Un accompagnement psychosocial va être organisé pour aider ses camarades de classe.

Si l'expertise du médecin légiste accrédite la thèse d'une chute, il faudra que les autorités vérifient si cette école des devoirs remplissait tous les critères de sécurité, et notamment le nombre d'élèves qui y suivaient des cours. "Nous attendons les conclusions des rapports d'expertise avant de prendre des décisions", relève Emir Kir.

Ju. B.